



Communiqué de presse

CREATION DE L'EQUIPE IMUD-BROYE (INFIRMIERES MOBILES URGENCES-DOMICILE)

Dès le 1^{er} février 2016, pour renforcer le maintien à domicile et diminuer les hospitalisations inappropriées, une équipe de nuit « Infirmières mobiles urgences-domicile (IMUD) » sera à la disposition des habitants de la Broye fribourgeoise et vaudoise.

Concrètement, chaque nuit entre 21h30 et 07h30, une infirmière IMUD se trouvera au service des urgences du HIB (Hôpital Intercantonal de la Broye) avec la mission de :

- Renforcer le maintien à domicile en dispensant des soins planifiés de nuit aux clients des services de soins à domicile et en répondant aux urgences médico-sociales (UMS).
- Assurer les retours à domicile et y effectuer les soins de transition après consultations des clients au service des urgences du HIB.
- Dispenser des soins à domicile sur demande du médecin de garde.
- Apporter expertise en soins à domicile et force de travail à l'équipe des urgences du HIB.

Ce développement est le fruit des travaux conjugués entre le HIB, l'ABSMAD (Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile), le SASDB (Service d'aide et de soins à domicile du district de la Broye) et l'AMeHB (Association des médecins extrahospitaliers de la Broye).

Cette démarche a reçu le soutien des autorités sanitaires et des associations faitières des cantons de Fribourg et de Vaud. Elle s'inscrit également dans le cadre des collaborations régionales et de la coordination des soins soutenues par le Réseau Santé Nord Broye.

Des études ont démontré la pertinence de ce type d'organisation qui s'implante progressivement dans d'autres régions. La particularité du projet broyarde est qu'il est intercantonal, et que sa réalisation a dû tenir compte des cadres légaux et des conditions propres à chaque canton.

L'accord est conclu par une convention entre les 4 partenaires cités. Il porte sur la mission commune, le financement et les règles d'exploitation. La responsabilité de la gestion de l'équipe IMUD est confiée à l'ABSMAD. Il est à noter que c'est la première fois qu'une collaboration entre ces partenaires est formellement engagée pour un objectif commun dans la région de la Broye FR-VD.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser aux directions du SASDB, tél. 026 / 662.77.80 et de l'ABSMAD, tél. 026 / 662.41.71.

Payerne, le 14 décembre 2015